

Région Ornithologique Est - France

Compte-rendu de la réunion des présidents

4 septembre 2022

A Kingersheim

Sociétés présentes ou représentés:

CLUB ORNITHOLOGIQUE D'OBERHOFFEN
CERCLE DE L'OISEAU STRASBOURG
HARZER CLUB 1893
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE D'EXINCOURT
CANARIS CLUB DE COLMAR ET ENVIRONS
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE FRATERNITE
CLUB ORNITHOLOGIQUE DES TROIS FRONTIERES
CLUB ORNITHOLOGIQUE DE LA HAUTE SAONE
CLUB ORNITHOLOGIQUE DE LA VALLEE DE LA THUR

Sociétés absentes ou excusées:

AMIPEC
AMIS DES OISEAUX DE HAGUENAU
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DU RIED – HERRLISHEIM
CLUB ORNITHOLOGIQUE D'EPINAL ET ENVIRONS
SOCIETE ORNITHOLOGIQUE DE MUTZIG
SOCIETE DU CANARI DE CHANT STRASBOURG

Accueil des participants –café :

Ouverture de la réunion à 9h25 par M. François GERARDIN, Président de la Région Ornithologique Est France.

Bienvenue à Kingersheim dans le fief de l'AOF. Petit club, mais volontaire et ambitieux et je les en félicite. Je remercie Pierre, Evelyne et tous les membres de l'AOF pour avoir mis en place l'accueil de cette réunion.

Cette réunion est dédiée en partie à la présentation du Championnat Régional 2022 et je peux vous assurer qu'ayant rencontré l'équipe dirigeante de l'AOF le 10 juillet, j'ai ressenti une envie de bien faire pour réussir ce Régional.

Et bien sûr, une autre partie riche en informations destinée aux présidents des clubs.

Nous ferons une courte pause vers 10h30 et, l'ordre du jour étant très chargé, nous allons faire le nécessaire pour terminer vers 13h.

Je laisse la parole à Evelyne.

Bienvenue chez nous, merci pour votre présence et nous avons fait tout notre possible pour soigner votre accueil.

1) Le Championnat Régional 2022

La parole à la présidente :

Cette année, nous fêtons les 125 ans d'existence du club. Nous aurons besoin d'aide en moyen humain pour organiser ce régional, mais nous avons une très bonne participation de la municipalité qui ne nous donne pas de subventions, mais a mis à notre disposition cette belle salle de réunion et prend en charge l'impression du palmarès, du diplôme et autres documents.

Le Régional se déroulera au Hangar, ouvert au public les 19 et 20 novembre, enlogement le mercredi 16, jugement les 17 et 18 novembre.

Un cadeau souvenir sera remis à chaque participant, un diplôme pour chaque éleveur ayant un oiseau primé. Les champions seront signalés par une broche ronde apposée à la cage.

Les challenges « ROEF » concernent les clubs, à chaque président de s'assurer que son club présente le nombre d'oiseaux minimum requis pour participer aux challenges.

L'intervention de la ROEF lors du Régional :

- Saisie et gestion des oiseaux
- Gestion informatique du concours
- Aide à l'encagement et au décaement
- Edition d'un exemplaire du palmarès la reprographie AOF
- Stand ROEF, bureau des réclamations, remise des palmarès aux éleveurs

- Challenges
- Diplôme ROEF

2) **Informations aux présidents**

Le Congrès UOF :

Le congrès s'est déroulé à Châteauroux début juillet.

Une nouvelle façon de travailler pour rendre le congrès plus vivant et plus attractif : déroulement en 2 temps.

- Le matin, réservé aux conférences et aux échanges : un point sur les visio-conférences, 2 présentations d'élevage, un point sur la loi Dombreval et un retour sur le congrès de la COM.
- L'après-midi, tout ce qui est administratif, les comptes rendus et rapports, la validation de la classification 2022-2023, la validation des vœux, l'élection du nouveau président et de son équipe.

Le cahier du congrès a été envoyé à chaque président, Daniel nous invite à le consulter et à diffuser les informations au sein de nos clubs. Il reste à la disposition de chacun en cas de questions.

Le bureau de l'UOF, un peu plus étoffé que lors du mandat précédent, est consultable sur le site de l'UOF. Des groupes de travail complètent l'équipe. Michel Banach et Sonia Haensel en font partis.

Le programme UOF :

Le programme a lui aussi été diffusé à tous les présidents :

- Gagner et surtout regagner la confiance de nos éleveurs.
- Défendre notre passion : le dossier le plus lourd et le plus difficile, mais prioritaire.

Mettre en valeur la vie associative, nos expositions concours ou d'échange, diffuser la réglementation, notre savoir, nos technicités par le biais de formation, nos services au plus proche de l'éleveur, une maîtrise de notre budget et une évolution du fonctionnement de notre fédération.

Les Visio UOF :

Chaque éleveur, à jour de cotisation, peut s'inscrire aux visio-conférences de l'UOF (au rythme de 2 par mois). L'inscription, une fois validée, un message pour accéder à la visio est envoyé par mail. La participation réelle à une visio-conférence peut donner lieu (sur demande) à la validation d'heures de formation (pas pour les replays) pour la constitution du dossier « certificat de capacité ». Une attestation de participation est remise à chaque participant.

Les visio-conférences en replay peuvent être utilisées pour animer votre réunion, la grande majorité des thèmes ont un intérêt pour tous les éleveurs. Il y a quelques visio-conférences qui sont plus spécifiques à une race. La liste complète des visio-conférences en replay est disponible sur le site de l'UOF.

Il est étonnant que les replays ne soient pas plus visionnés. L'inscription aux replays se fait via le site de l'UOF.

La prochaine visio-conférence se déroulera le 12 septembre, animé par Alain Chevalier, sur le thème de l'organisation de nos manifestations.

Elle sera suivie 15 jours plus tard par une visio-conférence sur les arlequins portugais.

UOF protection :

Mis en place par l'équipe précédente, les refuges UOF visent à attirer des personnes non éleveurs, mais amoureux des oiseaux de la nature. L'inscription à ce réseau pourra se faire via le site de l'UOF, indépendamment d'une adhésion à l'Union. Parallèlement, la COM a mis en place la « COM Protection » qui a pour objectif de protéger notre activité ornithologique.

Dirigé par le président de la COM, elle comporte 6 membres, dont Pierre Channoy, pour une durée de 3 années avec un budget maximum de 5000 € par année.

La classification UOF :

La nouvelle classification a été entérinée lors du Congrès, elle est disponible sur Ornithonet et sera diffusée en COM ROEF.

Les manifestations UOF :

Un calendrier national de toutes les manifestations françaises, classé par région, par thème et par date, est en cours de préparation, regroupant autant les concours que les présentations et les bourses.

Le mot « bourse » donne une mauvaise image de notre activité. S'il s'agit d'une présentation-bourse, il a été proposé de la mentionner par « présentation-échanges ». A minima, il devrait y avoir un coin protection dans chaque bourse.

Subvention UOF :

En soutien aux concours, une subvention d'un montant équivalent à 3 journées de jugement est attribuée à chaque club qui mentionne le logo UOF sur leur affiche et dont les juges sont 100 % des juges CNJF, à l'exception des concours internationaux.

Les internationaux COM:

- Lens
- Palavas avec un spécial Gould
- Colmar avec le CTP
- Antibes avec un spécial mandarin

International COM Colmar :

Cette année encore, Colmar accueillera le Championnat des canaris de Posture avec le CTP qui amènera entre 800 et 1000 oiseaux en concours.

L'organisation de ce championnat a un coût énorme, gourmand en main d'œuvre. Le plus difficile est de supprimer le préjugé dû au mot « international », tout éleveur peut participer avec ses oiseaux. Il faut également retrouver le quota des éleveurs internationaux.

L'engagement a lieu le jeudi avec un jugement sur une journée, d'où la nécessité d'un grand nombre de juges.

Une journée technique des juges postures sera organisée par Didier Faessel lors de ce concours.

Convoyage UOF :

Au niveau national, en dehors du voyage vers le National et le Mondial, David Vetesse a pour mission de mettre en place des voyages vers les internationaux, voir pour la bague d'or.

Accueil de M. Le maire de Kingersheim

C'est une joie pour la ROEF de venir chez vous à Kingersheim, votre accueil est une marque importante de soutien envers l'association locale. Nous avons été informés par Evelyne de toute l'aide et le soutien que vous accordez à l'AOF.

La parole à M. le maire :

Bienvenue à Kingersheim dans la maison de la citoyenneté. Il y a 50 associations à Kingersheim et environ 13400 habitants. C'est une ancienne ferme qui a été réhabilitée en maison de la citoyenneté et je suis très heureux de vous y accueillir. Le projet de ce Régional a été abordé avec la mairie il y a 4 ans déjà.

Il est important de donner un coup de pouce aux associations après la crise COVID. Le COVID a tué le bénévolat, les gens ont pris l'habitude de rester chez eux. C'est à nous d'accompagner les associations et leur permettre de revivre.

A Kingersheim, il y a encore quelques problèmes de stockage matériel pour les diverses associations.

Bienvenue et encore bon travail dans cette maison.

Le National UOF 2022 à Châteauroux :

Une grande innovation avec un retour, comme dans le passé, à une organisation en début janvier. Décembre présente de grandes difficultés avec l'organisation des marchés de Noël. Si on avance l'organisation du Championnat plus tôt, il résulte des difficultés avec les régions. N'ayant pas d'autre possibilité à Châteauroux, on retente janvier.

L'accueil se fera le mardi pour réduire le nombre de jours de présence des oiseaux. Il subsiste des difficultés d'organisation avec le Parc de Châteauroux.

Il convient d'étudier une nouvelle organisation du National et faire un National pour les éleveurs avec une présence des oiseaux plus courtes.

Le National UOF 2023 à Pau :

Pau a déposé sa candidature pour l'organisation du National 2023 en décembre (aux environs du 15).

Les services UOF :

- La boutique : n'hésitez pas à consulter la boutique, vous y trouverez des livres, des revues, des fiches techniques, des roll'up, des gadgets, des documents officiels, les droits d'enregistrement I-FAP.
- Le logiciel Ornitho-élevage : un module complémentaire à la gamme ornitho, actuellement en test d'essai, accessible à toute personne à jour de cotisation (comme ornithonet). Le logiciel permettra de gérer son élevage, de créer les registres d'élevage officiel, de créer les Cerfa, les certificats de cession, d'inscrire ses oiseaux à un concours, de les inscrire à l'I-FAP. Mise en service prévue fin d'année avec une partie des applications complétées au fil du temps.
- La revue : La revue papier est actuellement de très grande qualité, très agréable. Le nombre d'abonnés par rapport au nombre d'adhérents est faible. Le numéro 400 est un numéro spécial qui sera envoyé à l'ensemble des adhérents avec un bulletin d'abonnement à un prix réduit.

La législation :

Loi Dombrevail, les décrets d'application

La loi Dombrevail a été votée. Les premiers décrets d'application tombent en ce moment, mais ne nous concernent pas encore.

3 points principaux concernent les oiseaux :

- La liste positive :
 - o Basée sur la notion d'animal non domestique, la liste définit ceux autorisés dans le cadre d'un élevage d'agrément, révisée tous les 3 ans. Par dérogation, une espèce ne figurant pas sur la liste peut être autorisée si le propriétaire prouve la possession avant la date de promulgation de la loi, mais il ne sera pas autorisé à la reproduction.
 - o Un projet de définition de l'élevage d'agrément (pour empêcher tout achat dans le but de revente) : « un élevage d'agrément est un élevage d'animaux d'espèces non domestiques pratiqué dans un but non lucratif et

pour lequel le nombre d'espèces cédés à titre gratuit ou onéreux au cours d'une année n'excède pas le nombre de spécimens produits ».

Action de l'UOF : La proposition de la reprise de la liste de 2018 a été retenue, en attente de la consultation officielle avec les instances concernées.

Une piste à explorer et à creuser : devenir professionnel avec une inscription en activité secondaire.

- Les petites annonces:
 - o Les petites annonces peuvent être autorisées par dérogation sous certaines conditions bien précises, par des professionnels déclarés ou immatriculés, dans des rubriques spécifiques, avec des messages de sensibilisation et d'informations, sans offre promotionnelle.

Action de l'UOF : A l'étude, l'UOF propose d'enregistrer une activité intermédiaire en vente d'oiseaux de compagnie, en nommant un capitaine vente responsable de la supervision et passer les petites annonces pour les membres de l'UOF.

- Le délai de réflexion :
 - o Le délai de réflexion concerne unique les chiens, les chats et les animaux de compagnie précisés par décret.

Action de l'UOF : Proposer au ministère de l'agriculture et de l'écologie d'intégrer uniquement les grands perroquets dans le décret à venir.

Les documents de cession :

- Le certificat de traçabilité I-FAP
- L'attestation de cession comportant en bas de page des QR code renvoyant à un document d'informations sur les espèces cédées.

Les déclarations DDETSPP :

Anciennement DSV, puis DDSCPP, maintenant DDETSPP, résulte de la fusion de plusieurs directions.

Pour rappel, les demandes d'ouverture des manifestations ornithologiques de notre région sont faites de manière globale par :

- François Gérardin dans le secteur Sud (70, 88, 90). Pour le 25, le président de l'AOE effectue toutes les démarches.
- Daniel Hans dans le secteur Centre (68)
- Sonia Haensel dans le secteur Nord (67)

Ceci pour éviter des demandes multiples au des services de la DDETSPP. Merci de ne pas faire de demande conjointe à votre niveau.

Les bagues ouvertes :

Suite à des dérives, toute demande de bagues ouvertes devra se faire par courrier avec le motif légitime de la demande (pourquoi ai-je besoin d'une bague ouverte).

Les bagues ouvertes sont soumises à une réglementation spécifique, comportent un numéro spécifique, sont enregistrées individuellement à l'I-FAP (ne peut pas se faire par Ornithonet). Elles doivent être apposées par une personne assermentée (vétérinaire, ONCF, police, etc) et un certificat de marquage en 2 exemplaires doit être rempli et signé par la personne assermentée, un exemplaire doit être renvoyé à l'UOF.

Il ne faut pas que l'utilisation des bagues ouvertes deviennent une habitude, mais doit rester l'exception.

Les déclarations I-FAP :

Au niveau de l'Union, nous sommes à environ 18000 inscriptions I-FAP, gérées par José Bernicot.

Suite à l'annonce de l'augmentation du tarif des droits enregistrements I-FAP, l'UOF a acquis 2000 droits supplémentaires permettant ainsi de maintenir le tarif actuel aux membres de l'UOF jusqu'au 31 décembre 2022. Une augmentation sera effectuée à partir de janvier, toutefois le nouveau tarif sera encore largement inférieur à celui appliqué par l'I-FAP.

Influenza aviaire :

Dossier au combien sensible, mais prioritaire. Sujet grave qui impacte durement nos activités par ses interventions. On croise les doigts pour la saison à venir, mais nous ne sommes pas à l'abri.

- Il nous faut intervenir au plus haut niveau pour obtenir les dérogations avec une application générale au niveau national.
- Il nous faut réagir, ne pas rester dans l'immobilisme pour nous défendre.
- Au niveau national, nous sommes actuellement en risque négligeable.
- L'Influenza aviaire touche gravement les oiseaux marins, ceci expliquant l'annulation de Gravelines, secteur très touché. Localement, toutes les manifestations ont été interdites.

Réunion infos-débats :

Au mois de mai, nous avons organisé une réunion I-FAP qui avait été très apprécié par les participants (dommage que peu nombreux).

Une nouvelle réunion infos-débats vous sera proposée le 22 avril 2023, lieu à définir.

Calendriers prévisionnels 2022 et 2023 :

Rapide parcours des calendriers prévisionnels 2022 et 2023. Le calendrier 2022 sera complété avec les dates limite d'inscription, d'enlogement et de jugement, puis transmis en COM ROEF à tous les éleveurs.

La Parole aux membres du bureau :

Rien à rajouter, si ce n'est qu'une réponse aux questions posées par mail serait la bienvenue.

La parole aux présidents :

Une petite note humoristique de la part d'Alain Flenet, président de l'AOE, au sujet des « spaetzles » au menu lors de nos réunions.

Assemblée générale ROEF :

L'Assemblée Générale de la ROEF se déroulera le 5 mars 2023 à Oberhoffen sur Moder au COO.

Réunion des présidents :

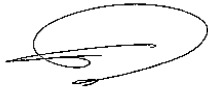
La réunion des présidents se déroulera dans le fief du HC 1893, organisateur du Régional 2023, lieu et date à préciser (début ou mi-septembre).

Questions diverses :

Pas de question.

Mot de la fin : La réunion se termine dans les temps impartis, challenge réussi pour François, fin de réunion à 12h49. Festoyons de tout cœur. Un regret toutefois, l'absence de certaines sociétés, c'est malheureusement toujours les mêmes. J'espère que tout ira bien pour cette saison. La qualité de la salle a été retenue, on risque de revenir.

Le Président,



La secrétaire,

